



AUXERRE

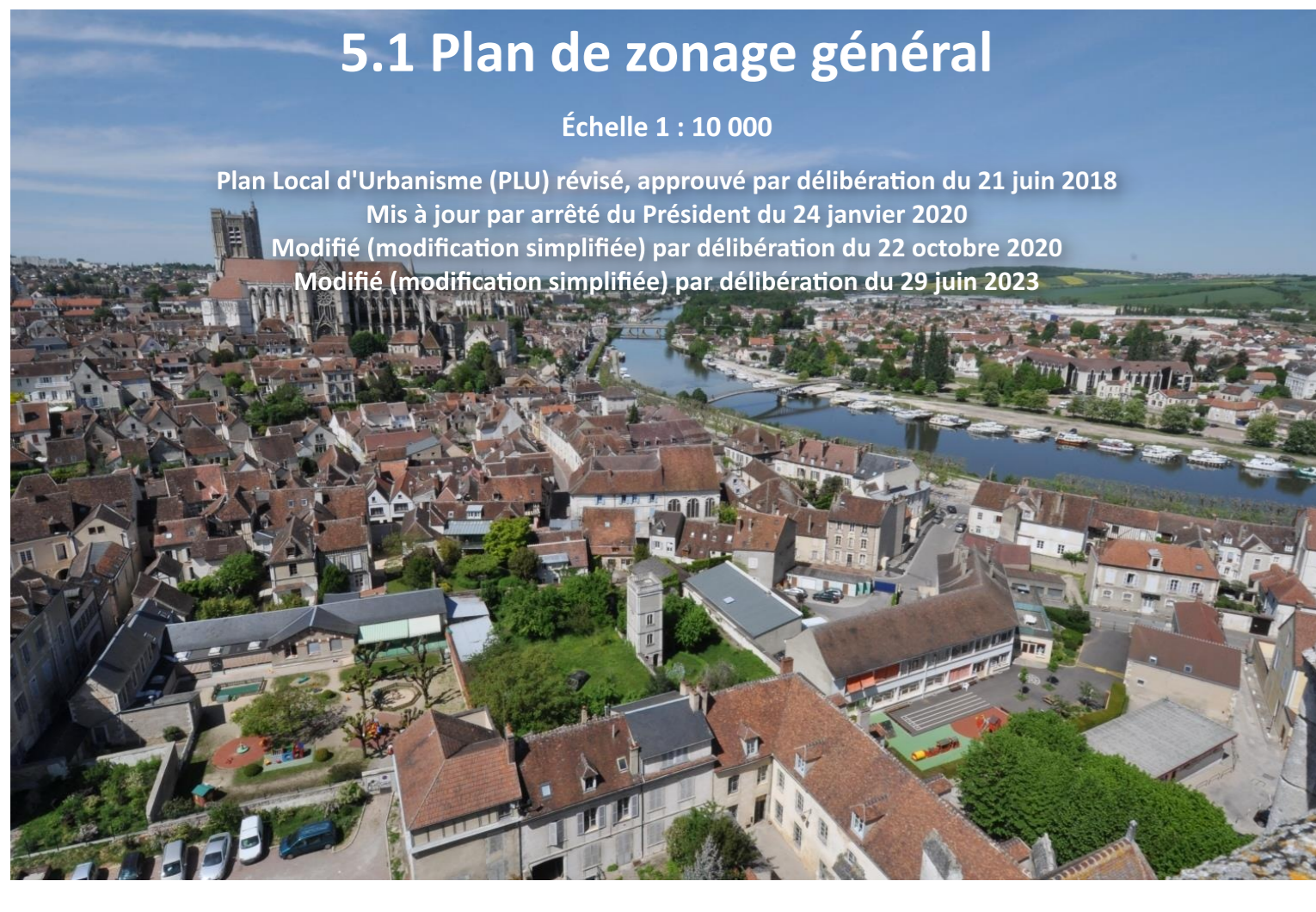
communauté de l'auxerrois

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.1 Plan de zonage général

Échelle 1 : 10 000

Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé, approuvé par délibération du 21 juin 2018
Mis à jour par arrêté du Président du 24 janvier 2020
Modifié (modification simplifiée) par délibération du 22 octobre 2020
Modifié (modification simplifiée) par délibération du 29 juin 2023



Liste des emplacements réservés (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme)				
Numéro	Nom	Affectation	Bénéficiaire	Superficie
1	Hameau de Laborde	Extension du cimetière	Ville d'Auxerre	4920 m ²
2	Hameau de Vaux	Extension du cimetière	Ville d'Auxerre	2466 m ²
3	Les Chenez, n°1 de Gernandolle	Élargissement de voie	Ville d'Auxerre	530 m ²
4	Avenue Bourbotte	Création de voie	Ville d'Auxerre	3665 m ²
5	Rue des Conches	Extension du collège	Conseil Général de l'Yonne	4965 m ²
6	Hameau de Laborde, rue Curly	Équipement socio-culturel	Ville d'Auxerre	2894 m ²
7	Secteur gare	Création de voie vélo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	1800 m ²
8	Secteur gare - rue Krugger	Création de voie vélo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	127 m ²
9	Rue des Senois	Création de voie vélo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	457 m ²
10	Rues Max Quatren / Max Blondet	Création d'espace public et de voie vélo-piétonne	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	11570 m ²
11	Route de Vaux - BP 10	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	741 m ²
12	Route de Vaux - BP 123	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	16460 m ²
13	Route de Vaux - BP 122	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	4234 m ²
14	Route de Vaux - BP 11-12	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	3287 m ²
15	Route de Vaux - BP 19	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	537 m ²
16	Route de Vaux - Sud	Création de voie - échangeur	Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois	21848 m ²

Légende

- Limite communale
- Limite de zone
- Emplacement réservé (article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé (article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- Espace vert protégé (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Espace vert protégé strict (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Zone humide (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Cône de vue
- Élément bâti remarquable (article L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- Culture remarquable (article L.151-19 du Code de l'urbanisme)
- Alignement d'arbres (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Haut à préserver ou à créer (article L.151-23 du Code de l'urbanisme) ; Haut
- Corridor écologique actuel (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Corridor écologique futur (article L.151-23 du Code de l'urbanisme)
- Projet de contournement sud d'Auxerre ; tracé indicatif (OUP en date du 11.04.2012)
- Projet de passerelle piétonne
- Ouvrage routier

Zone concernée par le PPRN

- Les risques d'inondation : zone rouge
- Les risques d'inondation : zone bleue
- Les risques de glissement de terrain : zone jaune

